

Rappel! Emplois d'été Canada 2023 – Présentation de demandes

La présentation de demandes annuelle pour Emplois d'été Canada (EEC) a été lancée et sera ouverte jusqu'au 12 janvier 2023.

En 2023, EEC maintiendra ses paramètres réguliers et son objectif principal d'offrir des emplois de qualité à temps plein au cours des mois d'été.

Les employeurs peuvent présenter des demandes de financement qui leurs permettront d'embaucher des jeunes entre le 24 avril 2023 et le 2 septembre 2023.

Les employeurs approuvés pour financement du secteur à but non lucratif seront admissibles à un remboursement de contribution salariale pouvant atteindre 100 % du salaire horaire minimum provincial ou territorial. Les employeurs approuvés pour financement des secteurs public et privé seront admissibles à un remboursement de contribution salariale pouvant atteindre jusqu'à 50 % du salaire horaire minimum provincial ou territorial.

EEC 2023 - Êtes-vous prêt ?

Êtes-vous prêt à :

- offrir des expériences de travail de qualité aux jeunes ?
- offrir aux jeunes des occasions de développer et d'améliorer leurs compétences ?
- répondre aux priorités nationales et locales afin d'améliorer l'accès au marché du travail pour les jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi ?

Si oui, présentez une demande de financement pour Emplois d'été Canada!

N'oubliez pas de lire: le [Guide du demandeur](#). Il contient des informations détaillées sur la manière dont vous pouvez démontrer la qualité de votre proposition d'emploi(s).

Si vous avez des questions sur EEC 2023 ou sur le processus de demandes après avoir lu le guide, n'hésitez pas à contacter Service Canada.

[Faites une demande maintenant!](#)

Pour plus de renseignements :

Cliquez : www.canada.ca/emplois-ete-canada Composez : 1-800-935-5555 (ATS : 1-800-926-9105)